

AMÉNAGEMENT QUE RESTE-T-IL DE NOS JO ?

LE DOSSIER DE CANDIDATURE D'ANNECY 2018 PROMETTAIT «DE DYNAMISER L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'URBANISATION D'UNE PARTIE DE L'AGGLOMÉRATION RÉPONDANT AU BESOIN CRUCIAL DE LOGEMENTS, NOTAMMENT SOCIAUX». ALORS, NOUS NOUS SOMMES INTERROGÉES : QUE DEVIENNENT LES SITES PROMIS AU PLUS BEL AVENIR ? LE CARROSSE EST-IL REDEVENU CITROUILLE ?

Par **Nathalie Truche**

Qu au cœur des Aravis, Saint-Jean-de-Sixt était pressenti pour recevoir 1 200 athlètes au sein du village olympique des sports nordiques. A l'époque, les élus voyaient dans ce projet l'opportunité de déplacer la salle des fêtes ainsi que le camping. Mais surtout, l'occasion de créer la nouvelle route du Crêt à moindre frais, puisque financée à 50 % par le Conseil Général, 25 % par les JO et 25 % par la commune. Une aubaine. Après 2018, entre 100 à 140 logements étaient censés être remis à la vente et une résidence hôtelière devait voir le jour. La candidature d'Annecy 2018 ayant été rejetée, le site a conservé son visage d'antan. Deux bâtiments se dressent toujours sur cet emplacement : le premier sert de village de vacances au comité d'entreprise de EDF, tandis que le deuxième, propriété des raffineries Elf et Total, est à l'abandon depuis plus de huit ans. La municipalité ne cache

pas sa volonté d'acquérir l'édifice pour des projets communaux, mais se heurte pour l'heure aux vagues-hésitations de ses propriétaires. Quant à la route du Crêt, elle n'a pas bougé... Un brin défaitiste, le maire du village, Bernard Pessey, se console comme il peut : *“La candidature nous a apporté un peu de rêve...”*

PAS TOUS PERDANTS

De son côté, Pringy n'a pas abandonné ses rêves. Avant même l'évocation d'Annecy 2018, la municipalité avait déjà envisagé la création d'une ZAC (Zone d'aménagement concerté) de 10 hectares afin d'y construire 350 logements. ■■■



Village olympique et paralympique sur la commune de Pringy



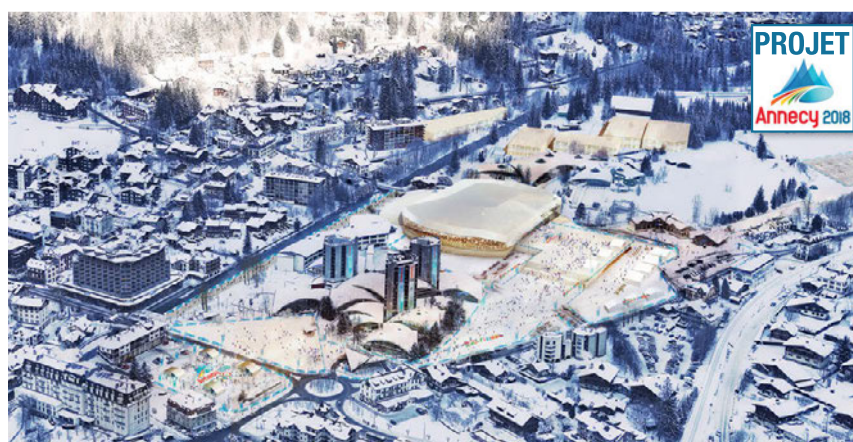


Place Jean Franco - Ecole de musique de Chamonix en cours de construction

En se lançant dans la course olympique, la surface avait alors doublé en passant à 20 hectares. Sur le papier, le vaste village olympique prévu à cet emplacement était voué ensuite à se muer en zone d'habitation comprenant 630 logements (dont 35 % de logements sociaux), une bibliothèque, une crèche, une salle polyvalente de loisirs, des tennis couverts, un centre d'hébergement sportif et un Ephaad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Depuis la douche froide reçue par la ville préfectorale, la situation de Pringy a évolué dans le bon sens, estime son maire, Jean-François Piccone. Car, désormais, la réflexion porte sur une surface de 40 hectares dont 30 opérationnels ! Pourquoi ? Parce que Pringy englobe des bourgs, hameaux, un centre commercial à proximité de la gare, un chef-lieu, une place de la mairie et l'immense secteur de Ferrières... A la lisière des voies menant à Annecy et Genève, à deux pas de la sortie d'autoroute Nord, sa physionomie éclatée a suscité une réflexion autour du rôle stratégique que la ville pouvait jouer au sein du bassin annécien. De ce constat a suivi une décision presque... historique : le transfert de la compétence de son aménagement à la Communauté d'agglomération d'Annecy. "Si la C2A est maître d'ouvrage, nous restons aux manettes" prévient Jean-François Piccone. Nous travaillons en bonne intelligence, Pringy fait partie du comité de pilotage, rien ne sera entrepris sans son aval".

Et sur cette zone aujourd'hui placée



Une nouvelle patinoire devait être construite sur l'emplacement de la patinoire existante de Chamonix

sous le giron de l'Agglo, de nombreuses envies fusent : "On parle de 1000 logements, poursuit le maire, d'un éco-quartier desservi par des transports en mode doux comme le bus à haut niveau de service (BHNS), d'activités économiques, commerciales, d'équipements communaux type crèche et intercommunaux comme un complexe sportif ou culturel. Bref, tout est ouvert". D'autant que pour ses 4000 habitants, les enjeux économiques se révèlent prometteurs : le centre hospitalier, Center park, l'entreprise Salomon, la zone d'activités Pringy-Argonay offrent pour l'heure 5000 emplois et laissent augurer une croissance démographique à laquelle il s'agira de répondre dans des conditions optimales.

L'échéance fixe à fin 2013 la remise des études d'urbanisme et de faisabilité

financière. "Dès lors, nous saurons si par rapport à nos ambitions fortes, tous les équilibres seront respectés, indique l'élu. Pour nous, c'est indéniable, la candidature a été un plus".

CALME OLYMPIEN À CHAMONIX

Au pays du Mont-Blanc, la vie suit son cours. A l'origine, le village olympique programmé à Chamonix constituait une opportunité pour requalifier une zone au cœur de la ville : celle de la gare de départ du téléphérique de l'Aiguille du Midi. A terme, le site d'hébergement des athlètes devait comprendre des infrastructures hôtelières, 150 logements (dont 70 % de logements sociaux), une école de musique, une crèche, un Ephaad, une esplanade de verdure et un parking sous dalle ■■■



Centre principal et village des médias - Commune de Metz Tessy - Epagny



Gymnase d'Epagny et Metz-Tessy en cours de construction

paysagère de 1 000 places.

En réalité, ce quartier (baptisé Jean Franco) n'a pas attendu la candidature Anecy 2018 pour se projeter dans le futur puisqu'un certain nombre d'aménagements y étaient déjà prévus. Ainsi, l'école de musique intercommunale, qui sort actuellement de terre, sera suivie par le développement de 45 logements en locatif aidé, la construction d'un Ehpad et d'une crèche collective de 70 berceaux. Les projets suivent leur bonhomme de chemin, observe-t-on sereinement à la mairie.

LES ÉTUDES ONT MIS LE TURBO

Retour à la case départ pour Metz-Tessy et Epagny pressenties pour héberger le centre principal et le village des médias. Le dossier Anecy 2018 prévoyait la reconversion du site en quartier d'habitation, avec locaux d'activités tertiaires et centre de formation professionnelle. Ainsi que 200 chambres

d'hôtels, 220 logements (dont 28 % de logements sociaux) et un Ephad.

Toute comme la cité chamoniarde, le secteur concerné - les champs jouxtant l'aéroport - faisait déjà l'objet d'une réflexion avant même la candidature. A cheval sur les deux communes, le quartier de Sous-Lettraz se veut complet en englobant à la fois du logement, des activités économiques et des équipements publics. *"Certes, les Jeux Olympiques auraient accéléré les procédures"*, convient Roland Daviet, le maire d'Epagny, *"mais on revient simplement au plan d'aménagement prévu initialement"*.

Il n'empêche, la perspective des JO a permis de mener des études de faisabilité que les deux municipalités n'auraient peut-être pas réalisées aussi rapidement. Dans l'idéal, les élus programment une rue centrale intégrant transports en commun (une étude sur la mise en place d'un BHNS doit être lancée cette année) et modes doux (piétons, cyclistes).

Mais également une zone artisanale, du logement - aussi bien collectif qu'individuel - des équipements publics polyvalents intercommunaux communs (locaux sportifs, culturels, associatifs...) et pourquoi pas une piscine qui fait défaut sur le canton d'Anecy nord-ouest. Du songe à la réalité, les municipalités ont déjà fait un pas grâce à la livraison d'un gymnase programmé en juin prochain qui sera suivi par la construction d'un groupe scolaire sur Metz-Tessy à l'horizon 2016. En matière d'hébergement, la capacité et l'échéance s'affineront au regard des paramètres économiques. *"La création de logements doit s'harmoniser avec la création d'emplois"*, explique Ségolène Guichard, maire de Metz-Tessy. *600 logements pour 600 emplois"*.

L'urgence olympique n'ayant plus cours, le calendrier s'est assoupli. Et l'on évoque désormais 2020, au mieux, pour donner corps au projet d'aménagement global élaboré conjointement entre les deux villes voisines. ■